

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?Concarneau-a-celebre-la-loi-de>



Concarneau a célébré la loi de 1905 (2)

- INITIATIVES -

Date de mise en ligne : mardi 11 décembre 2012

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Une cérémonie au pied de l'arbre de la laïcité, en présence de M. le Maire, de madame la Conseillère générale, des élèves de l'école du Centre Ville et de 150 personnes attachées aux valeurs de la République, à la laïcité en particulier.

CELEBRATION DE L'ANNIVERSAIRE DE LA LOI DE 1905

Discours d'A.L.B. au nom du groupe Laïcité Aujourd'hui

10 ans déjà que notre groupe « LAICITE-AUJOURD'HUI » travaille avec toujours autant d'intérêt sur tout ce qui touche à la laïcité. Nous nous rendons compte que le sujet est inépuisable et bien plus complexe qu'il y paraît. Tout au long de l'année de nouvelles occasions se sont présentées pour alimenter notre réflexion : les subventions aux crèches confessionnelles, l'ouverture d'un cimetière musulman à Strasbourg, le vote de la journée de la laïcité au Sénat, le projet du ministre de l'enseignement d'instaurer des cours de morale laïque à l'école, la visite du ministre de l'intérieur au Vatican, etc...Il y a de quoi faire !! Actuellement le débat soulevé par le mariage gay et le problème de fin de vie montre bien que notre société est encore sous forte influence.



Nous voici donc au pied de l'arbre de la laïcité pour célébrer

le 107° anniversaire de la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat.

Espérons que cette année, il ne soit pas encore une fois saccagé par des gens mal intentionnés qui ignorent sans doute le sens du symbole qu'ils abîment !! Car enfin, c'est bien le principe de laïcité qui nous a permis de vivre ensemble depuis plus d'un siècle dans une société où les options philosophiques et religieuses sont largement diversifiées.

Alors que depuis quelques années la laïcité est attaquée et que certains semblent vouloir en limiter le champ d'exercice, il est réjouissant d'apprendre que nous sommes de plus en plus nombreux à célébrer cet anniversaire. Des manifestations de toutes sortes sont organisées un peu partout en France cette semaine. Cela prouve que cette loi, plus que centenaire, a gardé toute sa raison d'être dans un monde qui va mal.

Hélas, nous oublions trop vite que rien n'est définitivement acquis et pour les nouvelles générations, la laïcité va de soi. C'est comme si elle était définitivement installée dans notre pays, on n'en parle plus, on n'y pense même pas, et du coup, on oublie ce qu'elle signifie.

Pourtant, nous ne sommes jamais à l'abri d'un retour en arrière ou d'une déviance d'un système établi. La laïcité est un acquis qui peut se trouver très vite en danger si nous n'y prenons garde !!

Elle est souvent présentée, volontairement, par ses adversaires comme antireligieuse, or opposer croyants et laïques n'a pas de sens :

croissance et laïcité ne se situent pas au même niveau.

La laïcité n'est pas une religion ; on peut être croyant et laïque (ceux d'entre vous qui ont assisté à la conférence que nous avons organisée à Trégunc mardi, en ont eu la preuve), on peut être athée et laïque, agnostique et laïque. La loi de séparation donne la prééminence aux lois de la République sur les lois des Dieux et les Eglises quelles qu'elles soient n'ont pas à dicter leurs lois à l'Etat. Rappelons encore une fois l'article 1 de la loi de 1905 : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes. »

Ceci ne semble pas encore bien accepté de tous !



La laïcité est **une valeur d'égalité** puisqu'elle assure l'égalité des citoyens quelles que soient leurs différences spirituelles : croyant ou non-croyant, adorateur de Dionysos, protestant luthérien ou calviniste, mormon, juif, catholique romain ou orthodoxe, adepte de l'une des 250 croyances recensées en France récemment, nous avons tous les mêmes droits. Homme ou femme, noir ou blanc, hétérosexuel ou homosexuel, originaire de n'importe quel pays du monde, **TOUS**, respectueux des lois de la République, **nous avons les mêmes droits et les mêmes devoirs.**

La laïcité est aussi **une valeur de fraternité**, celle qui justement nous permet de vivre ensemble avec nos différences, dans le respect de ces différences.

Enfin, ce qui est, me semble-t-il, le plus important : la laïcité est protectrice d'**une valeur individuelle fondamentale : la liberté de conscience.** La loi de séparation l'a inscrite dans son article premier, (souvenons- nous qu'il a fallu des siècles et de nombreux combats pour en arriver là !). Elle souligne ainsi l'importance de cette liberté qui permet à chacun de se libérer de l'environnement social, des pressions collectives et des institutions. Nous comprenons ici le rôle essentiel de l'école où l'enfant développera son esprit critique ; c'est une lourde tâche dévolue aux enseignants : apprendre aux enfants à penser par eux-mêmes ! **L'homme**, disait Kant, **doit vaincre sa paresse et sa lâcheté pour apprendre à penser par lui-même.**

Il est évident que nous perdrons beaucoup à voir disparaître ou même s'affaiblir la laïcité et il me semble urgent que soit mise en place la formation des futurs enseignants qui auront la lourde tâche d'apprendre aux enfants à penser par eux-mêmes !

En France , depuis le vote de la loi de séparation, plusieurs atteintes au principe fondamental ont eu lieu et actuellement, le fait que le Concordat existe toujours en Alsace-Moselle et qu'il n'est pas question d'y toucher fait que le principe d'égalité de tous les citoyens français n'est pas respecté. De même, le fait que des territoires d'outremer fonctionne encore selon les décrets Mandel de 1939 qui donnent une place à part aux Eglises, contribue à l'inégalité des citoyens.

Pour conclure, je citerai **Henri Pena Ruiz** qui nous rappelle que :

« la laïcité est un idéal de concorde, elle recouvre l'union de tout le peuple sur la base de trois principes indissociables inscrits dans le triptyque républicain : la liberté de conscience, l'égalité de tous sans distinction d'options spirituelles ou de particularisme et sans aucune discrimination et la priorité absolue du bien commun. »

L'arbre a été décoré par les élèves de l'école de Keramporiel



"Et apprendre" de Jacques Duvelle chanté par les classes de CM1 et CM2 de l'École du Centre Ville de Concarneau sous la direction de Mme Michelle COIC.

```
/* Dewplayer */ .mejs__container.mejs__dewplayer { background: none; } .mejs__dewplayer .mejs__controls {
background: none; } .mejs__dewplayer .mejs__controls, .mejs__dewplayer .mejs__button, .mejs__dewplayer
.mejs__time, .mejs__dewplayer .mejs__time-rail { height: 30px; } .mejs__dewplayer .mejs__controls
.mejs__playpause-button { width: 42px; } .mejs__dewplayer .mejs__controls .mejs__playpause-button button {
background: url('http://www.laicite-aujourd'hui.fr/plugins/auto/lecteur_multimedia/css/img/controls-dewplayer.png')
no-repeat left -32px; width: 36px; margin-right: 0; margin-top: 7px; } .mejs__dewplayer .mejs__controls .mejs__play
button:hover { background-position: left 0; } .mejs__dewplayer .mejs__controls .mejs__pause button {
background-position: left -64px; } .mejs__dewplayer .mejs__controls .mejs__pause button:hover {
background-position: left -96px; } .mejs__dewplayer .mejs__controls div.mejs__time-rail { padding-top: 2px; }
.mejs__dewplayer .mejs__controls .mejs__time-rail span { height:16px; border-radius: 4px; } .mejs__dewplayer
.mejs__controls .mejs__time { padding-top: 5px; height: 25px; } .mejs__dewplayer .mejs__controls .mejs__time-rail
.mejs__time-total { background: #eaeaea; } .mejs__dewplayer .mejs__controls .mejs__time-rail .mejs__time-loaded
{ background: #eaeaea; } .mejs__dewplayer .mejs__controls .mejs__time-rail .mejs__time-current { background:
#A7DE6B; } .mejs__dewplayer .mejs__controls .mejs__currenttime-container{ position: absolute; top:6px;
right:50%; margin-right: -18px; color:#fff; z-index:2; height: 12px; } .mejs__dewplayer .mejs__controls
.mejs__currenttime-container::after { content:"|"; display: block; position: absolute; color: #fff; right:-1px; top:1px;
height:16px; width:auto; padding:5px 0 0; } .mejs__dewplayer .mejs__controls .mejs__duration-container {
position: absolute; top:6px; left:50%; margin-left: 18px; color:#fff; z-index:2; height: 12px; } .mejs__dewplayer
.mejs__controls .mejs__volume-button { width:1px; visibility:hidden; } .mejs__dewplayer .mejs__controls
.mejs__horizontal-volume-slider { width:1px; visibility:hidden; } "Et apprendre"
```

Post-scriptum :

Monsieur le Député et madame la Conseillère régionale s'étaient excusés

Lu dans la presse : ci-dessous.